

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 132-2016
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.626

Déposée le: 08.06.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Amstutz (Corgémont, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Investir dans l'industrie fossile : des placements risqués

La violence des récentes intempéries en Europe, tout particulièrement en France et en Allemagne, a démontré la réalité et la gravité des changements climatiques. Combien de catastrophes de ce type allons-nous encore accepter de subir avant de prendre conscience de l'impact de notre mode de vie et de consommation sur l'état de la Planète ?

Nous devons nous libérer des énergies fossiles. Pour changer de cap, la transition énergétique doit notamment être pensée, planifiée et organisée depuis le haut des institutions publiques. Mais comme elles n'y arrivent pas encore, il revient aux responsables politiques d'exercer une pression pour les obliger à faire mieux. Il faut en particulier mettre de toute urgence un couvercle sur la production d'énergies fossiles : ce que les pouvoirs publics ont tant de peine à entreprendre, eux dont l'action porte exclusivement, et de manière souvent timide et inefficace, sur les émissions de CO₂.

S'occuper uniquement des émissions, c'est tenter de convaincre des millions de personnes de ne pas utiliser une énergie abondante et bon marché. Se pencher sur la production, c'est resserrer l'étau sur la responsabilité écrasante de quelques acteurs industriels. C'est déplacer le regard depuis des bilans personnels d'émissions, aujourd'hui irréconciliables avec les équilibres du climat, vers le système énergétique. C'est relier l'individu – son mode de transport, son logement, son alimentation, sa consommation – au collectif pour construire ensemble une véritable transition énergétique.

Les entreprises d'énergies fossiles ne se contentent pas de saboter les négociations destinées à fixer des objectifs politiques ambitieux de baisse des émissions. Elles animent aussi des campagnes de désinformation et publient des études « scientifiques » bidon dans le seul but d'alimenter le doute. En cultivant le doute pour paralyser l'action, elles ne cessent de retarder la prise en charge sérieuse du changement climatique alors que l'urgence est totale.

Tant que leur influence économique et politique dominera, ces entreprises et les Etats qui les soutiennent continueront d'entraîner l'humanité vers une hausse de la température de +4°C ou plus +5°C, c'est-à-dire à la catastrophe.

La campagne internationale de désinvestissement d'énergies fossiles a pour but de pousser les institutions qui gèrent l'épargne collective – banques, fonds de pension, entreprises dans lesquelles l'Etat détient une majorité d'actions – à retirer leur argent des entreprises d'énergie fossiles. Elle apporte un appui indispensable aux luttes qui, partout dans le monde, ont lieu contre l'extraction excessive d'hydrocarbures. Il est indispensable de soutenir le désinvestissement, car il envoie un signal, celui que l'ère de brûler ce que vous voulez quand vous voulez ne peut pas continuer.

Le Conseil-exécutif est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante relative au canton :

1. Quels risques la bulle carbone représente-t-elle pour les institutions cantonales tel le secteur bancaire, les caisses de pensions, les assurances et BKW ?
2. Compte tenu de ces risques, que pense faire le Conseil exécutif pour mobiliser les acteurs financiers cantonaux ?
3. En cas de crash, à combien pourraient se monter les pertes financières pour ces mêmes institutions ?

4. Que compte faire le gouvernement pour que les grandes villes du canton encouragent les organismes de retraite de leurs fonctionnaires et les institutions sous leur responsabilité à supprimer les investissements dans les entreprises d'énergies fossiles ?